



# SOCIÉTÉ DES RÉGATES DE COURSEULLES

FONDÉE EN 1887

Courseulles, le 15 janvier 2017

Chers amies et amis,

Tout d'abord, la Société des Régates de Courseulles vous adresse ses meilleurs vœux. Santé évidemment, mais aussi beaucoup d'affection et de félicité, avec bien sûr, nos souhaits de belles navigations et de franche camaraderie au sein du club.

Vous voudrez bien trouver ci-joint le formulaire d'adhésion pour 2017. Merci de le compléter, d'en rectifier les erreurs ou combler les manques, cela nous rendra service pour améliorer la tenue des fichiers et mieux pouvoir vous joindre. Vous voudrez bien noter aussi que les tarifs sont les même depuis plusieurs années, seules les licences fédérales augmentent.

Nouveauté 2017, le Ministère de la Santé fait obligation de posséder un certificat médical de « *non contre-indication à la pratique de la voile en compétition* ». Certificat dont nous devons absolument posséder un exemplaire (papier ou pdf).

La formule de primo adhésion doit inciter les hésitants à venir nous rejoindre et voir si la vie du club les attire.

La saison approche, à vos carénages! Une des premières manifestations sera notre Assemblée Générale. Celle-ci est prévue pour le **Samedi 11 mars** au club . Vous recevrez bien sur, une convocation en temps et heure, mais néanmoins notez dès maintenant cette date sur vos agendas.

Avec nos amicales salutations.

Le secrétaire:  
D Lalance